

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2024

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 28 février 2024 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 922 M\$ au premier trimestre de 2024 comparativement à 876 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 5 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,59 \$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 2,47 \$ au trimestre correspondant de 2023. Ces hausses s'expliquent par la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation ainsi que par l'impact des mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada sur la charge d'impôts du premier trimestre de 2023. En excluant l'impact de ces mesures, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ sont tous deux en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2023.

« La Banque Nationale affiche une très bonne performance et un excellent rendement des capitaux propres au premier trimestre de 2024, grâce à une dynamique et une capacité d'exécution soutenues dans tous nos secteurs d'exploitation. Ces résultats reflètent la capacité de notre modèle d'affaires diversifié à générer des rendements ainsi que la pertinence de notre positionnement défensif », a commenté Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Notre déploiement efficace du capital, notre gestion active des coûts et notre engagement à maintenir un profil de crédit prudent nous avantagent, particulièrement dans un environnement macroéconomique incertain. Nous amorçons le deuxième trimestre sur de bonnes bases », a ajouté M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)

	2024	Trimestre terminé le 31 janvier	
		2023 ⁽²⁾	Variation %
Résultat net	922	876	5
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,59 \$	2,47 \$	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 261	1 172	8
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	17,1 %	17,9 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽³⁾	43,1 %	38,6 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾			
Résultat net – ajusté	922	900	2
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,59 \$	2,54 \$	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 371	1 302	5
	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁴⁾	13,1 %	13,5 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾	4,3 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 et 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 43 à 46, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 339 M\$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 326 M\$ au premier trimestre de 2023, une croissance de 4 % attribuable à l'augmentation du revenu total, atténuée par des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit plus élevés.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 539 M\$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 511 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 5 %.
- Revenu total de 1 154 M\$ au premier trimestre de 2024, une hausse de 50 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2023 provenant principalement du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'augmentation de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 2 % et du crédit aux entreprises de 11 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,36 % au premier trimestre de 2024 affiche une hausse par rapport à 2,35 % au premier trimestre de 2023.
- Les frais autres que d'intérêts de 615 M\$ augmentent de 4 % par rapport au premier trimestre de 2023.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 10 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023 principalement en raison de l'augmentation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 53,3 % s'améliore comparativement à 53,7 % au premier trimestre de 2023.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 196 M\$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 198 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une baisse de 1 %.
- Revenu total de 660 M\$ au premier trimestre de 2024, contre 637 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une augmentation de 23 M\$ ou 4 % provenant essentiellement de la croissance des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance des marchés boursiers.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 390 M\$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 364 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 7 %.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 59,1 % se compare à 57,1 % au premier trimestre de 2023.

Marchés financiers

- Résultat net de 308 M\$ au premier trimestre de 2024 contre 298 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 3 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 755 M\$, une augmentation de 66 M\$ ou 10 % attribuable à la hausse des revenus des marchés mondiaux ainsi qu'à la hausse des revenus provenant des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 313 M\$ au premier trimestre de 2024, par rapport à 287 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux investissements technologiques du secteur.
- Des dotations aux pertes de crédit de 17 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre de 2024, comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 9 M\$ au trimestre correspondant de 2023.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ en équivalent imposable de 41,5 % s'améliore comparativement à 41,7 % au premier trimestre de 2023.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 150 M\$ au premier trimestre de 2024 contre 147 M\$ au trimestre correspondant de 2023.
- Revenu total de 326 M\$ au premier trimestre de 2024, en hausse de 2 % par rapport au premier trimestre de 2023, une augmentation essentiellement attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 100 M\$ au premier trimestre de 2024 sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2023, une hausse principalement attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 1 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 30,7 % est stable par rapport au trimestre correspondant de 2023.

Autres

- Perte nette de 71 M\$ au premier trimestre de 2024, contre une perte nette de 93 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une variation qui s'explique par la charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada enregistrée au premier trimestre de 2023.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 13,1 % au 31 janvier 2024, en baisse par rapport à 13,5 % au 31 octobre 2023, notamment en raison de l'incidence négative de la mise en œuvre des cadres révisés relativement au risque de marché et au risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA).
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾ de 4,3 % au 31 janvier 2024, en baisse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2023.

Dividendes

- Le 27 février 2024, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,06 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2024 aux actionnaires inscrits le 25 mars 2024.

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 43 à 46, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2023. Cette présentation tient compte de la mise en application de manière rétrospective des modifications de méthodes comptables en lien avec l'adoption de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurances* (IFRS 17). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca. Les données pour les trimestres de 2023 ont été ajustées afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. De plus, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre (notamment les dividendes), en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. Toutefois, à la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 4. À noter que pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, aucun élément particulier n'a été exclu des résultats. Pour le premier trimestre de 2023, une charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada avait été exclue des résultats en raison de sa nature ponctuelle. Ce montant comprenait une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, aux pages 4 à 8 et 43 à 46, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2024	2023 ⁽¹⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	870	198	(553)	301	(65)	751	1 099
Équivalent imposable ⁽²⁾	–	–	35	–	2	37	78
Revenu net d'intérêts – ajusté	870	198	(518)	301	(63)	788	1 177
Revenus autres que d'intérêts	284	462	1 200	25	(12)	1 959	1 463
Équivalent imposable	–	–	73	–	–	73	52
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	284	462	1 273	25	(12)	2 032	1 515
Revenu total – ajusté	1 154	660	755	326	(75)	2 820	2 692
Frais autres que d'intérêts	615	390	313	100	31	1 449	1 390
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	539	270	442	226	(106)	1 371	1 302
Dotations aux pertes de crédit	71	–	17	36	(4)	120	86
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	468	270	425	190	(102)	1 251	1 216
Charge d'impôts	129	74	9	40	(33)	219	210
Équivalent imposable	–	–	108	–	2	110	130
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(24)
Charge d'impôts – ajustée	129	74	117	40	(31)	329	316
Résultat net – ajusté	339	196	308	150	(71)	922	900
Éléments particuliers après impôts	–	–	–	–	–	–	(24)
Résultat net	339	196	308	150	(71)	922	876
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	339	196	308	150	(71)	922	876
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté	339	196	308	150	(71)	922	900
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						37	35
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté						885	865

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2024	2023 ⁽¹⁾
Résultat de base par action	2,61 \$	2,49 \$
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽²⁾	–	0,07
Résultat de base par action – ajusté	2,61 \$	2,56 \$
Résultat dilué par action	2,59 \$	2,47 \$
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada ⁽²⁾	–	0,07
Résultat dilué par action – ajusté	2,59 \$	2,54 \$

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, la Banque avait enregistré, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 % qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2024	2023 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	2 710	2 562	6
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 261	1 172	8
Résultat net	922	876	5
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	17,1 %	17,9 %	
Levier opérationnel ⁽²⁾	1,6 %	(4,7) %	
Ratio d'efficience ⁽²⁾	53,5 %	54,3 %	
Résultat par action			
de base	2,61 \$	2,49 \$	5
dilué	2,59 \$	2,47 \$	5
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽³⁾			
Revenu total – ajusté ⁽³⁾	2 820	2 692	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽³⁾	1 371	1 302	5
Résultat net – ajusté ⁽³⁾	922	900	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁴⁾	17,1 %	18,4 %	
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁴⁾	0,6 %	(2,2) %	
Ratio d'efficience – ajusté ⁽⁴⁾	51,4 %	51,6 %	
Résultat dilué par action – ajusté ⁽³⁾	2,59 \$	2,54 \$	2
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	1,06 \$	0,97 \$	9
Valeur comptable ⁽²⁾	61,18 \$	55,76 \$	
Cours de l'action			
haut	103,38 \$	99,95 \$	
bas	86,50 \$	91,02 \$	
clôture	102,83 \$	99,95 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	339 166	337 318	
Capitalisation boursière	34 876	33 715	

	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023 ⁽¹⁾	Variation %
(en millions de dollars canadiens)			
Bilan et hors bilan			
Actif total	433 927	423 477	2
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	230 157	225 443	2
Dépôts	300 097	288 173	4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 749	20 432	2
Actifs sous administration ⁽²⁾	712 488	652 631	9
Actifs sous gestion ⁽²⁾	132 822	120 858	10
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁵⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,1 %	13,5 %	
catégorie 1	15,5 %	16,0 %	
total	16,2 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁵⁾	28,1 %	29,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁵⁾	7,8 %	8,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁵⁾	145 %	155 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁵⁾	117 %	118 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	28 730	28 916	(1)
Nombre de succursales au Canada	368	368	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	945	944	–

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca) ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).
- (2) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 43 à 46, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca) ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).
- (3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 et 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (4) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca) ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).
- (5) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca) ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2024 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses activités, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et de certains risques auxquels la Banque est exposée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2024 et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2023 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024, et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités; l'impact des bouleversements de l'industrie bancaire américaine; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant les avancées en matière d'intelligence artificielle ou de système bancaire ouvert, et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison des cyberattaques ou des vols de renseignements personnels ou d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2023 ainsi que dans la section Gestion des risques du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2024 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2024

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 février 2024 à 13 h 00 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 9189777#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 24 mai 2024 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 2641777#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Vice-présidente et cheffe – Relations investisseurs, 1 866 517-5455
- Debby Cordeiro, Première vice-présidente – Communications, Affaires publiques et ESG, 514-412-0538

